

Tribune - Enjeux et attentes des investisseurs sur les « Say on Climate »

Le [dernier rapport du GIEC](#) rappelle l'urgence d'agir pour limiter les impacts du réchauffement climatique. En tant qu'investisseurs et actionnaires, nous sommes convaincus de notre rôle et de notre responsabilité à soutenir et accélérer la transition écologique des entreprises dans lesquelles nous investissons vers une trajectoire compatible avec une hausse des températures limitée à 1,5°C.

Les « Say on Climate », un outil clé de dialogue

A la veille de la saison des assemblées générales de 2022 et faisant suite à l'[appel du Forum pour l'investissement responsable](#) (FIR) en 2021 adressé aux grandes entreprises françaises, par la présente déclaration, nous, signataires de cette tribune, voulons rappeler l'importance pour les entreprises de présenter des plans climat ambitieux et de consulter leurs actionnaires, par l'organisation d'un vote en assemblée générale, sur des plans de transition comportant des cibles climatiques précises. Nous concevons ainsi les résolutions « Say on Climate »¹ comme un mécanisme de bonne gouvernance, qu'il convient de généraliser aux nombreuses entreprises exposées aux enjeux de la transition écologique.

Nous souhaitons déployer notre ambition d'accompagnement de la transition énergétique et répondre aux exigences de transparence et d'engagement auxquelles nous sommes soumis par le biais de la [réglementation finance durable en Europe](#), notamment dans le cadre de [l'article 29](#) de la loi énergie-climat française et de son [décret d'application](#). A cette fin, nous devons disposer d'une vue claire sur la stratégie et les objectifs climatiques de ces sociétés. Ces éléments nous sont également nécessaires pour l'évaluation du degré d'alignement de leurs stratégies aux objectifs de l'Accord de Paris.

2022, une année décisive pour les « Say on Climate »

En 2021 les premières résolutions de type « Say on Climate » sont arrivées au BALO² des assemblées générales, facilitant la possibilité pour les actionnaires de donner leur avis sur les stratégies climatiques des entreprises. Ces résolutions ne nous ont malheureusement pas toujours offert un niveau d'information nous permettant de se forger une opinion quant au niveau d'ambition de ces stratégies. L'année 2022 sera donc un test décisif pour établir la pertinence de ces résolutions.

Une impérative transparence quant au plan climat soumis au vote

Nous appelons donc les entreprises à inclure dans leur résolution « Say on Climate » un socle minimum d'informations nous permettant d'évaluer de manière rigoureuse leur ambition climatique.

Exhaustivité des objectifs : nous demandons la publication d'objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz à effets de serre concernant l'ensemble des émissions (Scope 1, 2 et 3). Cette divulgation distingue la contribution éventuelle de stratégies de compensation, mentionne les scénarios climatiques de référence utilisés et les hypothèses retenues, précisant notamment le degré d'alignement avec un scénario 1,5°C.

Agenda précis : ces objectifs de réduction des émissions doivent être formulés à court (jusqu'à 2025), moyen (2030) et long-terme (2050 ou avant)

Moyens identifiés et suffisants : les sociétés doivent aussi préciser les leviers qui seront utilisés afin d'atteindre leurs objectifs climatiques. Notamment, il est nécessaire que les sociétés présentent leur plan d'investissements sur 3 à 5 ans et des éléments indicatifs à moyen terme participant de la mise en œuvre de leur stratégie climat avec un niveau de détail suffisant

¹ Le « Say on Climate » consiste ici à faire voter chaque année, de manière consultative, les actionnaires sur la politique climat d'entreprises cotées et sa mise en œuvre

² Bulletin des annonces légales obligatoires

pour apprécier l'alignement de ce plan avec les objectifs qu'elles se sont fixées et avec un scénario de réchauffement limité à 1,5°C.

Pour une initiative législative de « Say on Climate » à la française

Enfin, nous appelons instamment le législateur à réformer le droit des sociétés pour y institutionnaliser un « Say on Climate » à la française, novateur, exigeant et permettant un dialogue permanent entre investisseurs et entreprises sur les enjeux climatiques dans le cadre des assemblées générales.

Les assemblées générales de 2022 nous amèneront à apprécier la qualité des plans climat des entreprises, qu'il s'agisse de résolutions présentées par les directions des sociétés ou à l'initiative des actionnaires. Nous prendrons pleinement notre part à la préparation de ces assemblées générales, afin de permettre à l'ensemble des actionnaires de se prononcer de manière informée sur la stratégie climatique des sociétés investies.

Contact

Pour toute question relative à la tribune ou pour la signer, merci de contacter Marie Marchais : engagement@frenchsif.org

Listes des premiers signataires au 24 mars

FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Alexis Masse, Président du FIR

AMIRAL GESTION

Nicolas Komilikis, Directeur général

AMUNDI

Caroline Le Meaux, Responsable de la Recherche ESG, du vote et de l'engagement actionnarial

CANDRIAM

Wim Van Hyfte, Global Head of ESG Investments and Research

CHAHINE CAPITAL

Julien Bernier, Chief Investment Officer

CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Isabelle Delattre, Directrice pôle Finance Responsable

DELAY PARTNERS

Olivier Laffitte, Avocat Associé

ECOFI

Cesare Vitali, Responsable ISR

EGAMO

Jérôme Tendeau, Directeur de la Recherche Economique et Durable

ERAFF

Laurent Galzy, CEO

FONDS DE RESERVE POUR LES RETRAITES

Salwa Boussoukaya-Nasr, Directrice Financière

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Aurélie de Barochez, Responsable de l'intégration ESG

GROUPE LA FRANÇAISE

Laurent Jacquier-Laforge, Global Head of Sustainable Investing

HOTTINGUER BANQUE PRIVÉE

Gary Herrmann, Président Directeur Général

Lise Moret, Directrice Finance Durable et Investissement à Impact

IRCANTEC

Christophe Iacobi, Président

LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT

Emmanuelle Mourey, Présidente

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

Olivier de Berranger, Directeur de la gestion

MAIF

Carole Zaccheo, Directrice des Investissements et des Placements

MANDARINE GESTION

Joyce Stevenson, Analyste ESG

MEESCHAERT AMILTON ASSET MANAGEMENT

Aurélie Baudhuin, Directrice Générale Déléguée et Directrice de la Recherche ISR

MIROVA

Mathilde Dufour, Head of Sustainability Research

ODDO BHF ASSET MANAGEMENT

Valentin Pernet, Head of ESG research

OFI ASSET MANAGEMENT

Éric Bertrand, Directeur Général Délégué en charge de gestion

OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Nathalie Pistre, Directrice Recherche et ISR

PHITRUST

Olivier de Guerre, Président

PRÉFON

Philippe Sebag, Président

PROXINVEST

Loïc Dessaint, Chief Governance Officer

SANSO IS

David Kalfon, Président

SYCOMORE ASSET MANAGEMENT

Emeric Preaubert, Président

TRUSTEAM FINANCE

Claire Berthier, Deputy CEO

UBP ASSET MANAGEMENT

Karine Jesiolowski, Head Responsible Investment

Nouveaux signataires (au 7 avril 2022)

AMPLEGEST

Arnaud de Langautier, Président

COMGEST

Arnaud Cosserat, CEO & CIO

DORVAL ASSET MANAGEMENT

Laurent Trules, Coordinateur de l'Investissement Responsable

EFG ASSET MANAGEMENT

Simona Campioni, ESG Analyst

EIFFEL INVESTMENT GROUP

Fabrice Dumonteil, Président

LOMBARD ODIER INVESTMENT MANAGERS

Rebeca Coriat, Head of Stewardship

MANSARTIS

Laurent Delienne, Responsable ISR

ROTHSCHILD & CO

Didier Bouvignies, Associé-Gérant et Directeur des gestions

SEYOND

Nicolas Just, Deputy Chief Executive Officer

SG 29 HAUSSMANN

Guillaume de Martel, Président exécutif
